

Tarifs

(selon l'Association suisse des Accompagnateurs en Montagne ASAM)

Journée entière :	CHF 400.-
Demi-journée (jusqu'à midi ou à partir de 13h) :	CHF 200.-

Ces tarifs comprennent l'encadrement par le guide de randonnée. Les frais de ½ pension, de location du matériel, de transport des encadrants et des participants sont à la charge de ces derniers.

Ceci est le tarif minimum qui sera partagé par le nombre de participants. Le prix peut être majoré selon la taille du groupe (plus de 5 personnes) ou selon le travail préparatoire nécessaire à l'activité. Il s'agit des tarifs pour les randonnées sur mesure. Pour les trekkings, se référer aux tarifs affichés.

Payement

Le payement pour les activités d'une journée s'effectue le jour même en espèces. Pour les activités de plusieurs jours et pour les programmes sur mesure, le versement d'arrhes sera demandé. Ils feront office de réservation définitive. Le solde sera réglé au plus tard le premier jour de la course.

Annulations et remboursements

Par le guide :
Remboursement de la totalité des arrhes versées par le client

Par le client :
Jusqu'à 48h avant l'activité, remboursement de 50% du prix
Moins de 48h avant l'activité, aucun remboursement.

Arrêt ou modification de la course

Le forfait de l'activité est toujours dû :
lorsque le client décide d'arrêter la course.
lorsque le guide doit, pour des raisons de sécurité, arrêter la course.
Le guide peut interrompre l'activité aux frais du client si ce dernier ne dispose pas de l'équipement minimum recommandé ou s'il ne se conforme pas aux consignes de sécurité.

Les activités ont lieu par tous les temps, sauf si la sécurité des participants n'est plus assurée. L'itinéraire, la destination ou les activités prévues peuvent être modifiées en tout temps en cas de conditions météo défavorables, de problèmes de déplacement ou de logement. Les surcoûts engendrés sont à la charge du client.



Santé et Assurances

Les participants doivent être au bénéfice d'une assurance accidents et maladie. Une assurance pour le sauvetage en montagne est vivement recommandée (Rega ou Air Glaciers). Une assurance rapatriement / assistance est fortement conseillée pour les visiteurs étrangers de même que pour les trekkings hors de Suisse.

Une assurance annulation est également recommandée en cas de force majeure (maladie, accident...).

Veillez indiquer si vous souffrez de problème physique ou psychique (ex : problème cardiaque, diabète, épilepsie, vertige...). Cela sera traité de manière absolument confidentielle, mais permettra au guide de prendre les dispositions nécessaires. Selon le risque encouru, le guide se réserve le droit de refuser un participant.

Le guide dispose d'une assurance responsabilité civile et professionnelle. Il est responsable de la réalisation de l'activité avec diligence conformément aux connaissances et aux aptitudes requise par son diplôme. Toutefois le guide décline sa responsabilité dans les limites de la loi.

Litige

Le for se trouve à Sion, en Valais. Le droit suisse est applicable.

